

Boko Haram : en terre d'islam, il vaut mieux être violeur que violée... Par Philippe Jallade

écrit par Philippe Jallade | 12 mai 2014



✘ Quand Mohammed -le bel exemple que doit suivre le musulman- fait lapider une femme violée et élargit le violeur :

« ... Mon fils, dit l'homme (à Mohammed), était employé chez cet homme et il a abusé de sa femme. Comme on m'avait raconté que mon fils méritait d'être lapidé, je l'ai racheté de ce châtiment en donnant cent brebis et une esclave. Des gens illuminés que j'ai consultés m'ont appris que mon fils ne méritait que cent coups de fouet et un an d'exil et que c'était la femme qui devait être lapidée. (L'Envoyé de Dieu, Mohammed) dit : on va te rendre les cent brebis et ton esclave, et ton fils doit recevoir cent coups de fouet et être exilé pendant un an. Ô 'Unays, va trouver la femme et si elle avoue sa faute, lapide-la. 'Unays se rendit auprès de la femme qui fit des aveux et l'Envoyé de Dieu donna l'ordre de la lapider, ce qui fut fait. » (Hadith Muslim 3210)

Vous avez bien noté : la femme violée est fautive ... et en outre doit avouer sa faute.

Philippe Jallade